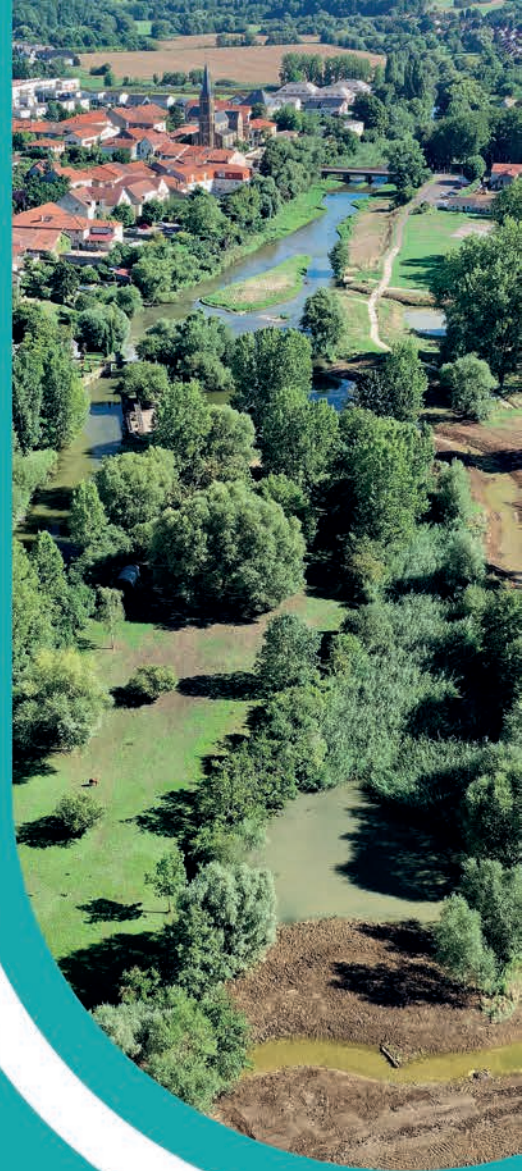




RAPPORT D'ACTIVITÉS



SOMMAIRE

//////	MARLY EN CHIFFRES	4
//////	2023 – UNE ANNÉE D'ACTION COMMUNALE	12
	■ SERVICES AUX HABITANTS	
	■ DÉVELOPPEMENT DURABLE ET AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE POUR FIL ROUGE	
	■ VIE CULTURELLE ET SPORTIVE	
	■ VIE DÉMOCRATIQUE	
//////	ORGANISATION	28
	■ ORGANIGRAMME	
	■ RESSOURCES HUMAINES	
//////	FINANCES	31
	■ COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2023	



THIERRY HORY

MAIRE DE MARLY
VICE-PRÉSIDENT
DE L'EUROMÉTROPOLE
DE METZ
CONSEILLER RÉGIONAL
DU GRAND-EST

ÉDITO

Comme tous les ans, la commune de MARLY publie son rapport d'activités. Plus qu'un simple bilan, il s'agit d'une illustration des actions et réalisations de l'année écoulée, à travers des images, des chiffres et des faits concrets, dans tous les domaines d'intervention. Il est un outil précieux qui permet à chacun de prendre conscience de tout ce qui se fait à MARLY, notamment par les différents indicateurs instaurés : les missions menées, les chiffres-clés et les moments forts.

Malgré une conjoncture difficile avec des crises internationales, énergétiques et climatiques qui se succèdent, MARLY se tourne résolument vers l'avenir et agit au quotidien en faveur de l'attractivité de son territoire, de la qualité de vie de ses habitants, des transitions environnementales.

Dans un contexte géopolitique international complexe, dans un environnement où les enjeux climatiques sont de plus en plus prégnants, face à une inflation toujours importante en 2023, notre commune a su poursuivre sa marche en avant.

Le travail, conduit déjà depuis de nombreuses années en réponse aux enjeux climatiques, s'est poursuivi en 2023 et se développera encore en 2024. Par exemple, pour l'éclairage public, grâce au passage progressif de nos luminaires en Leds, que nous avons accéléré cette année, la trame grise continue de se déployer dans nos différents quartiers, pour à terme être généralisée. Une gestion rigoureuse et optimisée de notre consommation d'énergie a permis à la ville de faire face à l'augmentation exponentielle des prix de l'énergie de 2023.

Le label 3 Fleurs des Villes et villages

fleuris a été reconduit, ce qui démontre la qualité paysagère et environnementale de notre commune, avec une attention particulière portée à la maîtrise des arrosages, à la valorisation des déchets verts, ou à des pratiques d'entretien plus réfléchies.

Côté culture, et toujours dans le domaine des récompenses, notre bibliothèque municipale a quant à elle reçu le prix Mosel'lire, concours organisé par le Département de la Moselle.

Le bien-vivre ensemble est également toujours un des objectifs de la municipalité. Je veux souligner ici la création des espaces sans tabac, à l'initiative du Conseil Municipal des Jeunes et en partenariat avec la Ligue contre le cancer de Moselle.

Par ailleurs, l'accompagnement auprès de notre population continue de se développer, en particulier auprès des plus anciens. En effet, notre conseil des seniors, qui accompagne nos aînés dans leur quotidien a, sous l'impulsion de son nouveau Président, mis en place une page Facebook dédiée, et a organisé pour la première fois la Semaine Bleue à Marly, avec de belles actions.

Ce rapport témoigne donc, vous le constaterez, d'un engagement et d'un travail assidu et collaboratif de l'ensemble de nos élus ainsi que des agents de notre collectivité, au service des Marliennes et des Marliens.

Je vous en souhaite une excellente lecture.



CHIFFRES **1** CLÉS



POPULATION TOTALE

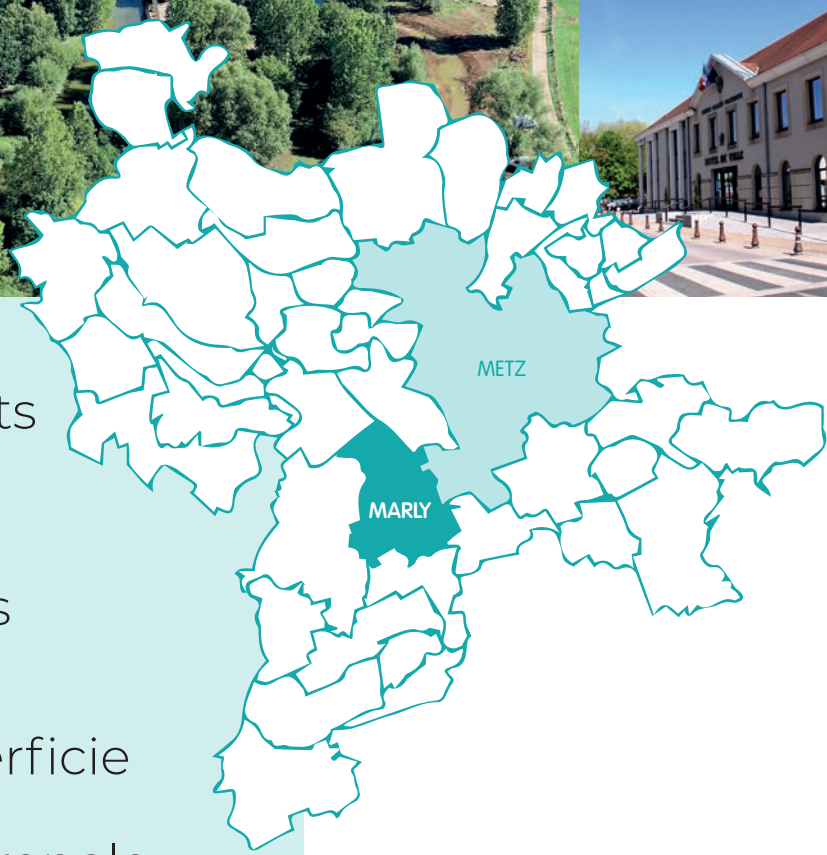
10 187 habitants
(chiffre INSEE au 01/01/23)

POPULATION MUNICIPALE

9 961 habitants
(chiffre INSEE au 01/01/23)

11 km² de superficie

4^e ville de la métropole
(46 communes)

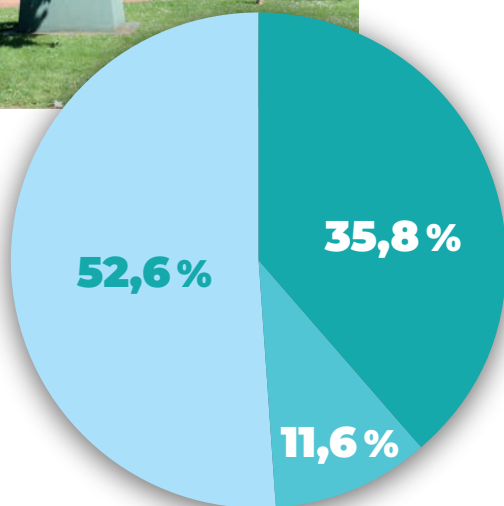


POPULATION

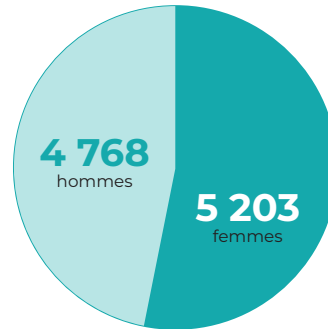
47
ans d'âge moyen

41,7 ans
en Moselle

4 888 ménages



- couples avec enfants
- familles monoparentales
- couples sans enfants



Population municipale par sexe et âge en 2021

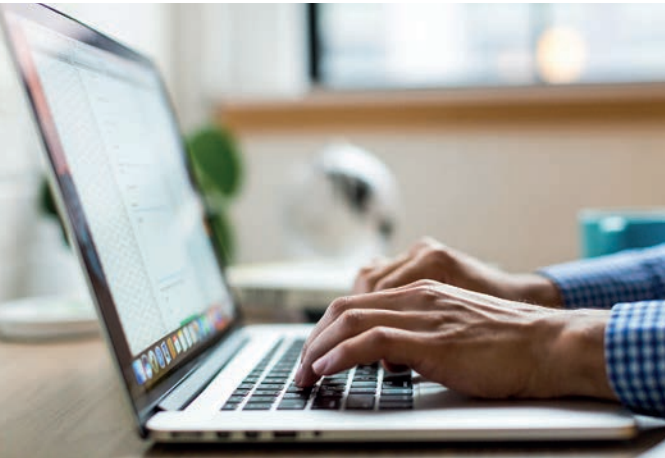
	Hommes		Femmes	
	Nombre	%	Nombre	%
Ensemble	4 768	100 %	5 203	100 %
0 à 14 ans	688	14,4	607	11,7
15 à 29 ans	728	15,2	659	12,7
30 à 44 ans	642	13,5	752	14,5
45 à 59 ans	986	20,7	1 140	21,9
60 à 74 ans	1 142	24	1 250	24
75 à 89 ans	548	11,5	705	13,6
90 ans et +	34	0,7	90	1,6
0 à 19 ans	1 003	21	875	16,8
20 à 64 ans	2 436	51,1	2 721	52,3
65 ans et +	1 329	27,9	1 607	30,9

Source : Insee, RP2021 exploitation principale, géographique au 01/01/2024

Population municipale par grandes tranches d'âges

	2010		2015		2021	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Ensemble	9 707	100 %	10 023	100 %	9 971	100 %
0 à 14 ans	1 616	16,7	1 419	14,2	1 295	13
15 à 29 ans	1 599	16,5	1 519	15,2	1 387	13,9
30 à 44 ans	1 640	16,9	1 429	14,3	1 394	14
45 à 59 ans	2 365	24,4	2 430	24,2	2 126	21,3
60 à 74 ans	1 699	17,5	2 231	22,2	2 392	24
75 ans et +	788	8	995	9,9	1 377	13,8

Source : Insee, RP2010, RP2015, RP2021 exploitations principales, géographique au 01/01/2024



EMPLOI



72,1 %
d'actifs

Source : Ithéa

310
frontaliers

En progression
de 22%
depuis 2021

URBANISME



4 427

résidences principales

70,9 % de logements individuels
28,9 % d'appartements



910

logements sociaux SRU

Chiffres au 1^{er} janvier 2023



70 ha
d'espaces verts





2 625
points lumineux
529 leds



60 km
de voiries environ
187 noms de rue
18 lotissements



10
aires de jeux



HANDICAP & VIEILLISSEMENT

300

personnes bénéficiant
d'une carte d'invalidité

53

pensionnaires
aux Hortensias

59

pensionnaires
au val de Seille

221

résident(e)s
à l'EPDAH
Les Tournesols



PETITE ENFANCE

25

enfants

accueillis de façon
modulée au multi accueil
la Maison des Loupiots



VIE SCOLAIRE



165

enfants accueillis le soir
(+ 7% à la rentrée 2023)



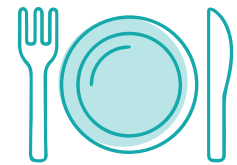
672

élèves de maternelle
et élémentaire



537

enfants inscrits au périscolaire
sur le créneau de midi
pour 374 places assises



48 399

repas servis à l'année
(maternelle et élémentaire)
soit 336 repas/jour



VIE CULTURELLE

73

associations culturelles,
sportives et caritatives/
humanitaires

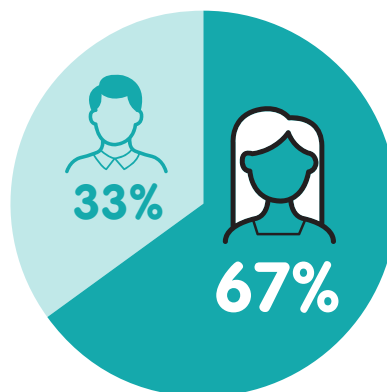
La maison des associations
sur le site de l'ancienne base aérienne

COLLECTIVITÉ



144
agents

103,56 ETP



48 hommes

96 femmes





31

bâtiments communaux

Dont **3** groupes scolaires,
 et des lieux dédiés au sport et à la culture.

364 élèves au conservatoire
 (année 2023-24)



1



2



3



4



5

- 1 Espace culturel Le Nec
- 2 Cinéma Marlymages - Conservatoire
- 3 Centre Socio-culturel Gilbert Jansem
- 4 Cosec La Louvière
- 5 Hôtel de ville

UNE ANNÉE D'ACTION COMMUNALE

SERVICES AUX HABITANTS

HANDICAP & VIEILLISSEMENT

Pistes cyclables, aires de jeux, places PMR, etc., la commission pour l'accessibilité, créée en juillet 2020 a pour vocation de dresser l'état des lieux de l'accessibilité des bâtiments, de la voirie, des espaces publics et des transports. Chaque année elle présente un rapport, ensuite adressé à la Préfecture. Sa valeur est uniquement consultative et fait office de bilan.

La commission est composée de représentants de la commune, et d'associations d'usagers : Thierry Hory, maire de Marly, Céline Larcher, Claudine Hethener, Sandra Noël, Muriel Murcia, Charles Hounnou, Odile Jacob-Varlet, Michel Lissmann, Claude Maestri, Patrick Schwickert et Eloïse Hanse.

En parallèle, engagée depuis 2016, la réhabilitation des bâtiments et espaces communaux se poursuit. En 2023 encore, différents bâtiments ont fait l'objet de travaux d'accessibilité.



Détail de ces aménagements :

- 1 **Stade Delaitre**
bandes de guidage
- 2 **Cimetière Sous les Vignes**
accessibilité des colombariums
- 3 **Clos des Sorbiers**
abaissment de bordures
- 4 **Salle paroissiale St-Brice**
accessibilité / rampe d'accès
et bande de guidage
- 5 **École maternelle Henrion**
accessibilité / création WC PMR

URBANISME : ACCOMPAGNER LES MARLIENS DANS LEURS PROJETS

L'équipe du service urbanisme écoute, conseille et accompagne tout au long de l'année les projets des Marliens. En 2023, reflet d'une activité immobilière dynamique, ce sont 54 permis de construire, 275 déclarations préalables et 11 permis de démolir qui ont été déposés.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les demandes d'urbanisme (permis de construire, d'aménager, de démolir, déclarations préalables...) se gèrent en ligne sur un portail dédié de l'Eurométropole de Metz, de quoi épargner déplacements et plis postaux aux habitants. Il leur suffit désormais de se connecter sur



la plateforme, de compléter le dossier avec les pièces justificatives... quelques clics et c'est transmis ! L'ensemble des échanges se fait ensuite par mail. Si besoin un outil d'assistance peut les guider.

SCOLAIRE : FUSION DES ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES FREINET ET HENRION

Le conseil municipal s'est réuni de manière exceptionnelle le 19 juillet afin d'émettre un avis sur la fusion des écoles maternelle et élémentaire Freinet et des écoles maternelle et élémentaire Henrion proposées par l'Inspection Académique. Cette dernière y voit plusieurs avantages : des échanges facilités avec la municipalité et les partenaires du fait d'un seul interlocuteur à la direction, la gestion d'un seul budget, davantage de cohérence pédagogique et le maintien d'un lien inter cycle... Tout comme les conseils d'écoles des établissements concernés, les membres du conseil municipal ont émis un avis favorable. Ces fusions ont ainsi donné naissance à deux nouvelles entités : l'école primaire Freinet et l'école primaire Henrion, dès la rentrée prochaine de 2024.

DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS PÉDAGOGIQUES DANS LES ÉCOLES

Les écoles élémentaires Ferry et Freinet ont récemment pu être équipées d'écrans numériques tactiles, qui bénéficient à plusieurs de leurs classes. Ces installations ont bénéficié d'une subvention du département de la Moselle au titre du programme FUS@É, qui accompagne techniquement et financièrement les communes pour équiper leurs écoles d'outils numériques pédagogiques. Cette action facilite la liaison entre les écoles et leur collège de rattachement et favorise les apprentissages du cycle 3. Chaque nouvel équipement a ainsi été subventionné à hauteur de 45 % par le département, soit une enveloppe de 1430 euros sur les 3170 euros engagés pour chaque école.

L'EUROMÉTROPOLE À L'ŒUVRE DANS NOTRE VILLE

Œuvrant à l'échelle des 46 communes qu'elle regroupe et au travers d'une vision territoriale stratégique qui dépasse parfois ces frontières, l'Eurométropole de Metz développe et porte des projets d'envergure qui impactent plus ou moins directement notre ville et nos quotidiens. Futur PLUi, mobilité durable, à la fois source d'attractivité et de proximité, ces projets affichent une volonté de solidarité et d'équilibre territorial à l'échelle métropolitaine.



Une enquête publique pour le PLUi

Fruit d'un travail concerté pendant près de quatre années avec les communes, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) définit les priorités d'aménagement du territoire pour l'avenir. Harmonisée au niveau des 46 communes de l'Eurométropole de Metz, cette nouvelle réglementation impactera les autorisations d'urbanisme, notamment les permis de construire, les déclarations préalables de travaux (vérandas, abris de jardin, piscines, clôtures, etc.) et les permis d'aménager (lotissements). Le projet a été soumis à enquête publique en septembre 2023 permettant de recueillir les commentaires, suggestions et préoccupations de tous les habitants de l'Eurométropole avant son approbation finale en 2024.



Une enquête publique pour la ligne Mettis C à Marly

Après les deux réunions publiques au NEC en amont, l'enquête publique portant sur la réalisation de la future ligne Mettis C qui reliera Marly, Metz et Montigny-lès-Metz, s'est tenue du 4 décembre 2023 au 12 janvier 2024. Durant ce laps de temps, l'ensemble des documents afférents au projet était disponible en mairie, ainsi qu'un registre papier et numérique destinés aux remarques des habitants. Deux permanences ont également été assurées par les membres de la commission d'enquête publique.





UNE NOUVELLE VOIE VERTE POUR RELIER POUILLY À MARLY

Le chemin rural qui traverse les champs, depuis le lotissement Chèvre-Haie à Pouilly a été aménagé pour rallier la rue des Genêts, à Marly. Cette piste bitumée accueille cyclistes et piétons, mais également les cavaliers, avec une bande d'herbe dédiée sur le côté et les engins agricoles, comme sur la voie verte qui relie Marly à Magny. Habitants et agriculteurs ont été concertés en amont du projet afin de connaître leurs habitudes et usages.

Au départ de Pouilly, un passage a été aménagé depuis la rue Sur-les-Vignes (Chèvre-Haie), vers la voie verte. À l'entrée de Marly, la traversée de la D113a a été sécurisée pour les cyclistes et les piétons, avec notamment la création d'un îlot central au milieu des voies de circulation. Toujours dans la même logique de partage de l'espace, cet îlot est franchissable par les engins agricoles. Sur cette portion, en amont de l'entrée d'agglomération, la vitesse est désormais limitée à 50 km/h. Porté par l'Euro-métropole dans le cadre de son plan vélo, le projet a coûté 580 000 euros.

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE POUR FIL ROUGE



LA SEILLE, PETIT HAVRE DE PAIX

DERNIERS AMÉNAGEMENTS DE LA 1^{ÈRE} PHASE

Amorcée en juillet et août 2022, la première partie des travaux de renaturation de la Seille s'est achevée en avril 2023 avec l'installation de pontons et d'une passerelle en bois. Le chemin d'accès piétonnier a également été rénové. Ces aménagements achèvent de donner au lieu son nouveau visage, entre qualité paysagère et ouverture au public améliorées.

SUITE ET FIN DES TRAVAUX DE RENATURATION

La seconde phase des travaux portés par le syndicat mixte de la Seille aval a débuté fin juin et s'est achevée en août 2023. Elle a permis d'intervenir sur une autre partie du cours d'eau. Les vestiges de l'ancien

moulin constituant un obstacle pour les poissons souhaitant remonter la rivière, une rivière de contournement a été



créée, qui permet de restaurer la continuité écologique de la rivière. Source de nouveaux habitats pour la faune et la flore, cette dernière leur permet désormais d'accéder à de nouvelles zones de reproduction et d'alimentation. La noue existante étant systématiquement envasée, elle est amenée à se combler naturellement. Une marre supplémentaire a également vu le jour, afin de diversifier les habitats. Des plantations, ainsi que la mise en place de panneaux pédagogiques ont eu lieu à l'automne. Le coût global de cette renaturation s'élève à 550 000 euros, financés à hauteur de 50 % par l'AERM, 30 % par la Région Grand-

Est et les derniers 20% par le syndicat. Les aménagements complémentaires pris en charge par la ville représentent 58 000 euros.





MARLY CONSERVE SES 3 FLEURS

Le 3 octobre 2012, la ville de Marly retrouvait pour la première fois les 3 fleurs du label Villes et villages fleuris, un précieux sésame qu'elle continue d'honorer en 2023, par son travail et son engagement. Le jury a parcouru notre ville le 5 juillet 2023. Des abords du NEC, aux bords de Seille, en passant par le parcours de santé et la forêt Miyawaki, profitant d'une démonstration de chiens de berger auprès des brebis en éco-pâturage, avant de finir sur la partie renaturée de la Seille... Marly a montré ses plus beaux atours pour séduire un jury curieux et exigeant. Le label Villes et villages fleuris valorise les communes qui œuvrent à la création d'un environnement favorable à l'accueil et au bien-être des habitants. Il récompense les actions menées par les collectivités locales en faveur d'un patrimoine végétal et naturel propice à l'amélioration de la qualité de vie. Préservation de la ressource en eau, valorisation des déchets verts, pratiques d'entretien plus réfléchies..., depuis 2011, la municipalité s'engage chaque jour à préserver son en-

vironnement et par là même, l'avenir des enfants Marliens.

UNE ÉQUIPE MOTIVÉE POUR GAGNER !

Elus et agents municipaux se sont investis dans cette aventure pour que Marly continue d'être une ville où il fait toujours mieux vivre. Pour l'occasion une thématique sur l'eau dans tous ses états a été déployée, mobilisant les équipes autour du projet.

Marly se voit ainsi récompensée pour son engagement dans les actions de développement durable, ses efforts pour améliorer le cadre de vie, l'animation et la valorisation touristique ainsi que pour son patrimoine paysager et végétal.





DES ARBRES SYMBOLIQUES POUR CÉLÉBRER LES NAISSANCES

Ils sont nés entre octobre 2021 et septembre 2022, 60 petits marliens ont été célébrés le 8 novembre 2023 lors d'un goûter convivial en plein air. Charme, Bouleau, Micocoulier, Chêne, Cornouiller, Arbre à soie, Figuier, Amandier, Erable, Arbre aux 40 écus, Frêne et Cèdre, en tout, 12 essences d'arbre ont été plantées au parc Paul Joly, chacune porteuse d'une symbolique bien particulière : loyauté, croissance, longévité, bonheur, fertilité ou encore espoir... de quoi leur souhaiter la bienvenue sous de beaux auspices.



TRAMES NOIRE ET GRÏSE LA TRAME GRÏSE SE DÉPLOIE

Après le secteur de la Grange aux Ormes, le quartier La Lurette a été équipé en LED fin juillet. Ce sont 60 poteaux qui ont été basculés en trame grise, proposant des corridors où l'éclairage, au lieu d'être complètement coupé la nuit, est réduit à 20%. Ce dispositif est déployé dans les quartiers qui présentent une nécessité de sécurisation : absence de trottoirs, carrefour dangereux... Les leds à éclairage chaud et l'abaissement de l'éclairage permettent de supprimer le spectre bleu de la lumière, principal perturbateur de la faune. À long terme, c'est l'ensemble de la ville qui sera basculé en trame grise.



COUP DE FRAIS POUR LA FORÊT

Le 20 avril, une quinzaine de personnes, agents, élus et jeunes recrues du SMV (Service Militaire Volontaire) ont participé au désherbage de la forêt Miyawaki. Ce nettoyage de printemps qui a nécessité beaucoup d'huile de coude, a permis de dégager la base des arbres encombrée principalement par des Achillées. Un thé de compost, sorte de décoction, a été pulvérisé sur l'ensemble du terrain afin de favoriser le développement de la micro faune et biologie. Avec environ 10 % de perte, la forêt se porte bien et évolue comme il se doit.

PRENDRE SOIN DE NOS ARBRES ET LEUR DONNER UNE SECONDE VIE

Parce que l'arbre planté aujourd'hui est un patrimoine laissé aux générations futures, la ville de Marly a mis en place une charte de l'arbre, à travers laquelle elle s'engage à les conserver et à les entretenir au mieux. A la fois support pour la biodiversité et régulateur thermique, l'arbre participe au paysage et aux ambiances saisonnières de la ville, tout en contribuant à l'amélioration du cadre de vie. Soumis à de nombreuses contraintes en milieu urbain, il subit de nombreuses attaques. Un état des lieux qui permettra une gestion améliorée et stratégique du patrimoine arboré a été réalisé en lien avec le service des espaces verts. Un budget prévu à cet effet a permis de faire appel à une entreprise spécialisée en arboriculture afin de réaliser un inventaire et diagnostic sanitaire de l'ensemble des arbres de la ville.

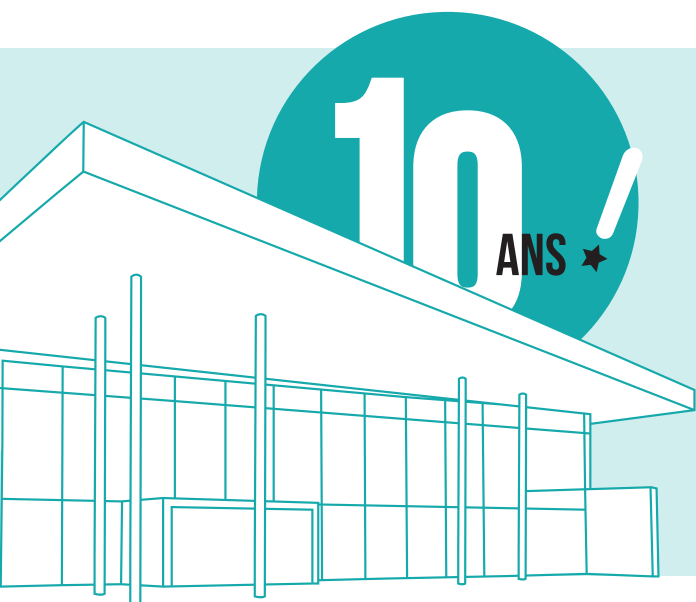
Dans la même logique et depuis plusieurs années déjà, chaque arbre abattu est remplacé. Les branches et troncs coupés sont désormais recyclés et utilisés sous forme de niches écologiques ou « zones refuges », qui profitent à la faune et la flore, comme au parcours de santé : tas de bois issu de l'abattage, arbre totem, hôtel à insectes...



VIE CULTURELLE ET SPORTIVE

Le plein de manifestations en 2023 :

- Les lauriers du sport, en avril
- Marly Jazz festival au mois de mai
- 4 concerts Aire Livres en juillet sur le parvis du NEC
- Journée Marly découverte des associations fin août
- Portes ouvertes du conservatoire municipal en septembre
- Fête du fromage, des saveurs et du terroir en septembre



POUR SES 10 ANS, LE NEC A FAIT SON SHOW !

Inauguré le 7 décembre 2013, après un peu plus d'un an de travaux, le NEC soufflait en 2023 ses 10 ans. Devenu emblématique et incontournable, le site comptait alors à son actif près de 300 spectacles et 200 000 spectateurs accueillis. Le temps d'un week-end, les 8 et 9 décembre, trois spectacles ont été offerts aux Marliens et Marliennes, avec



LABEL TERRE DE JEUX ET SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE

Du 3 au 6 avril 2023, la semaine olympique et paralympique a permis aux élèves des 3 groupes scolaires de la ville de côtoyer des athlètes de haut niveau, sous le signe de l'inclusion.

LE PRIX MOSEL'LIRE POUR LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ET LE COLLÈGE LA LOUVIÈRE

Mosel'lire est un concours de jeunes lecteurs organisé par le Département de la Moselle qui se déroule d'octobre à mai. Il vise à encourager la lecture et à développer l'analyse critique littéraire des jeunes publics. La bibliothèque de Marly a participé au concours avec la classe de 5^e A du collège la Louvière avec la professeure documentaliste Mme Garoux et la professeure de français Mme Zeidler. La classe a réalisé une vidéo sur le livre « *la clé des champs* » écrit par Audrey Faulot. Le collège et la bibliothèque ont chacun gagné un prix qui leur a été remis le 25 mai à Hagondange.



au programme les auditions du conservatoire municipal ouvertes au public, un show manga avec la chanteur phare des plus grands génériques d'animés, Jean-Pierre Savelli et une soirée dédiée aux années 70-80 pour danser, avec le chanteur de Peter et Sloane et en fin de soirée le DJ Jeremy K.



VIE DÉMOCRATIQUE



UN NOUVEL ADJOINT DANS L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Il était déjà conseiller délégué, Patrick Schwickert a été élu, le 27 juin 2023, 9^e adjoint au maire en charge des bâtiments (patrimoine, accessibilité, sécurité) et des anciens combattants. Il succède à Claude Maestri, impliqué depuis 2008 pour la ville. Céline Larcher, a également été installée en tant que nouvelle conseillère municipale, en remplacement de M. Trichies.

LE CMJ EN ACTIONS

DES ESPACES SANS TABAC DANS LA VILLE

Inauguré le 13 septembre dernier, le premier espace sans tabac de la ville a été installé au niveau de la forêt Miyawaki et du parc Paul Joly. Cette démarche est le fruit d'un partenariat entre le Conseil municipal des Jeunes de Marly 57 et la Ligue contre le cancer 57, qui ont réfléchi ensemble au choix des lieux d'implantation.

Lancé par la Ligue contre le cancer, le label Espace sans tabac a pour vocation de proposer, en partenariat avec les collectivités territoriales, la mise en place d'espaces publics extérieurs sans tabac non-soumis à l'interdiction de fumer dans les lieux publics (décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006). Les Espaces sans tabac sont des lieux extérieurs délimités et/ou identifiés, où la consumma-

tion de tabac est interdite. Ces espaces conviviaux ou qui accueillent un public majoritairement familial sont ainsi préservés de la pollution tabagique, tant sanitaire qu'environnementale.





UNE DÉCO MONSTRUEUSE POUR HALLOWEEN

Toujours très inspiré, le service des espaces verts a mis en ambiance plusieurs sites de la ville à l'occasion d'Halloween. Le temps d'un après-midi, les jeunes du CMJ sont venus leur prêter main forte pour « habiller » la fontaine de la Place De Gaulle.



En tout, ce sont 32 panneaux, visibles aux entrées de 19 sites, qui ont été installés dans la ville : en plus de la forêt, il y a les abords des écoles Ferry, Freinet et Henrion, du city stade, du conservatoire, du centre socio-culturel et de la bibliothèque, du Cosec et le parcours de santé. Dans la même logique, afin de lutter contre le tabagisme là où les enfants sont présents, aires de jeux et parcs deviennent également des espaces sans tabac : aires de jeux de l'école Freinet, de la place de Gaulle, du quartier Paul Joly, du Domaine de Largentier, de La Luette, mais aussi parcs du Pré joli, Les Aventuriers et Savorgan de Brazza.

Il est depuis interdit de fumer au sein de ces espaces publics, dans un rayon de 200m, comme le veut l'arrêté pris par le Maire. Le non-respect de cette interdiction est passible d'une amende de 68 euros.



CONSEIL DES SENIORS



DU NOUVEAU AU CONSEIL DES SENIORS

Le 24 avril 2023, le conseil municipal des seniors a élu un nouveau président : Claudine Hethener, tout en restant membre du Conseil, s'est vue remplacée par Bernard Henry, secondé par Lucie Graziani. Les élus ont souhaité mettre en place une page Facebook dédiée : Conseil des seniors de Marly 57. À cette occasion, un logo a été réalisé par le service communication.

UNE PREMIÈRE SEMAINE BLEUE À MARLY

Le conseil des seniors a organisé pour la première fois la semaine bleue à Marly en octobre 2023. Semaine nationale des retraités et des personnes âgées, cette dernière a pour vocation de valoriser la place des aînés dans notre société et l'importance des liens entre les générations. Chaque année, des milliers d'actions sont organisées sur tout le territoire autour d'une thématique.

Pour cette première édition marlienne, l'équipe du conseil des seniors a proposé 2 temps de sensibilisation dédiés aux aînés. Le 2 octobre, un major de la Police Nationale est ainsi intervenu à Marlymages en matière de préventions des risques,

évoquant arnaques, démarchages, cambriolages, fausses visites de personnel d'entretien, agents du gaz, UEM, sondeurs... Le 5 octobre, c'est un intervenant de la prévention routière qui animait à la résidence des Hortensias, un temps d'échanges dédié, avec notamment un simulateur 4 roues. A elles deux ces animations ont permis de sensibiliser un peu plus de 40 personnes.





LES PREMIERS MÉDAILLÉS D'HONNEUR DE LA VILLE

Créée un an plus tôt, la médaille d'honneur de la ville a été décernée à trois Marliens en janvier dernier, afin de récompenser leur engagement et leur générosité.

Joseph Adobati, bénévole dès 2003, devenu président de Marlymages jusqu'en décembre 2021, a fait du développement de ce cinéma associatif une priorité, le faisant rayonner à l'échelle de l'agglomération messine. De la distribution de flyers à vélo, à la gestion du cinéma notamment en période de crise sanitaire, il s'est investi dans le développement de la programmation et la modernisation des locaux.

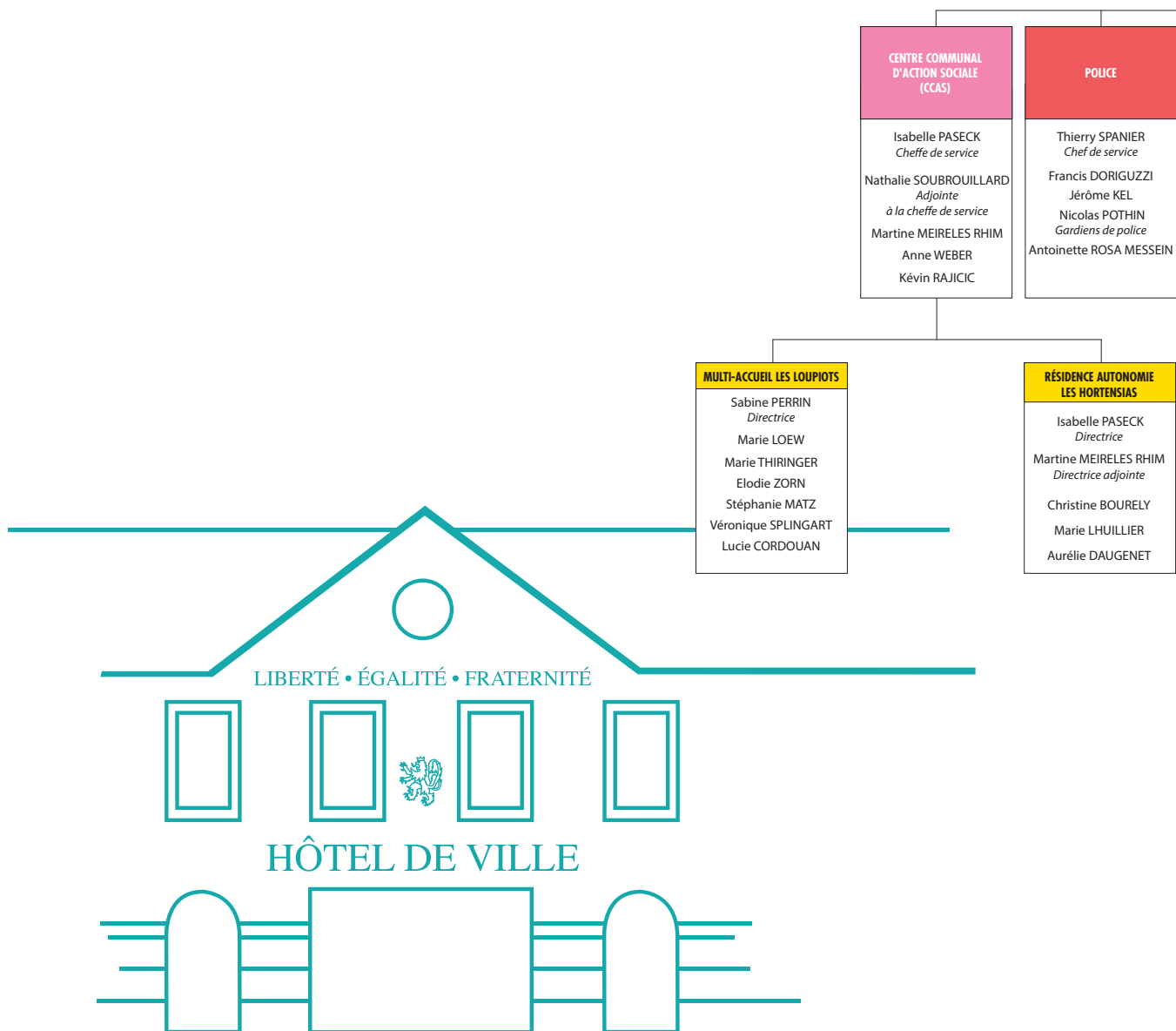
Francine Carray, elle, totalise plus de 40 ans d'engagement au sein du Tennis Club de Marly, dont elle est vice-présidente

depuis 2005. Au quotidien, elle contribue à la gestion administrative, ainsi qu'aux animations, se préoccupant également du bien-être des adhérents et de la bonne santé du club.

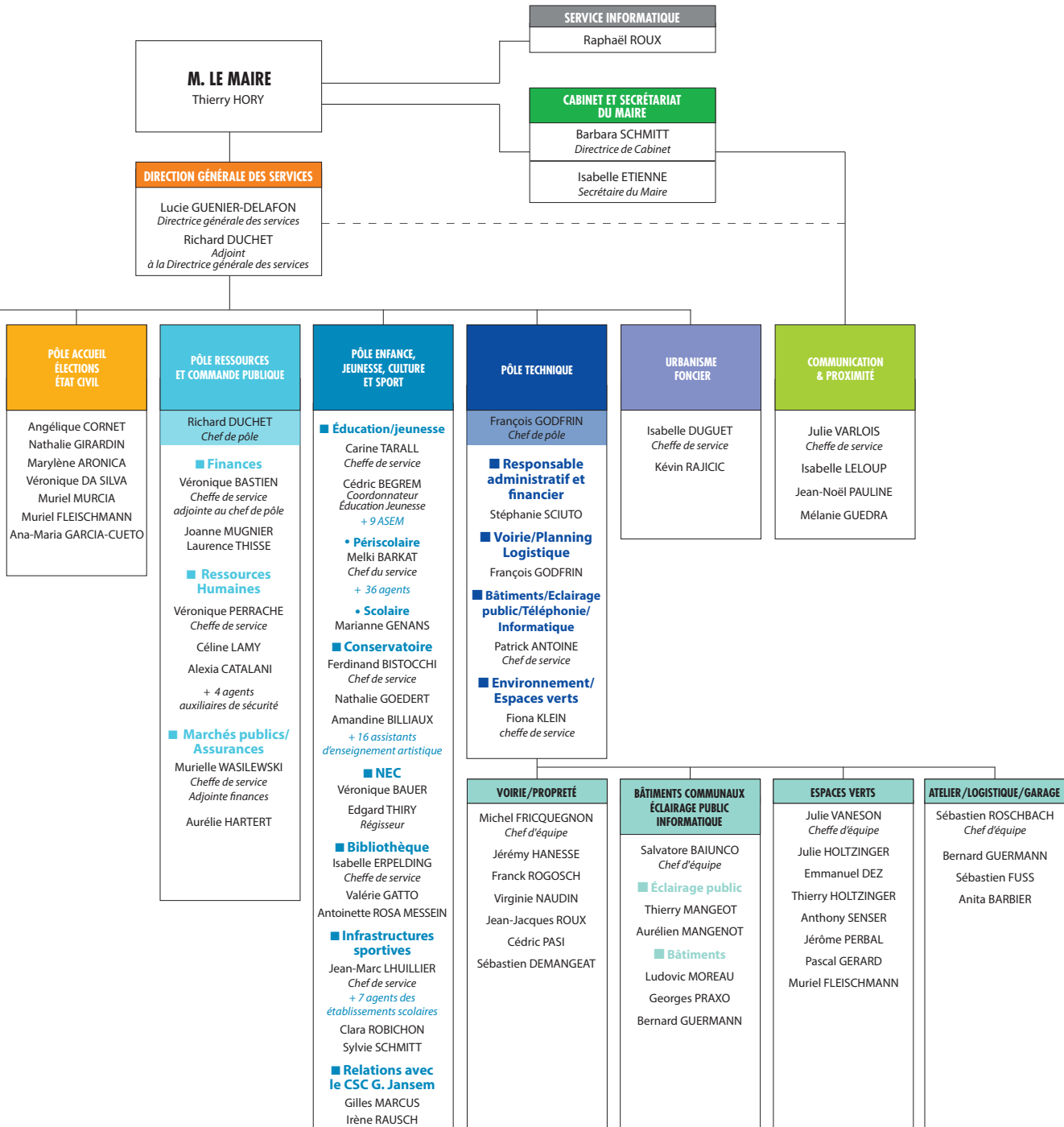
Charles Ritz a lui été salué pour ses nombreuses actions au sein de la ville, notamment en tant que membre de l'association du cinéma Marlyscope, devenu Marlymages depuis ou des Amis du patrimoine, mais également pour ses opérations de nettoyage bénévoles dans certaines rues de Marly. Son investissement et son engagement en faveur de la culture lui ont valu d'être nommé Chevalier de l'ordre national des Arts et des Lettres en 2007.



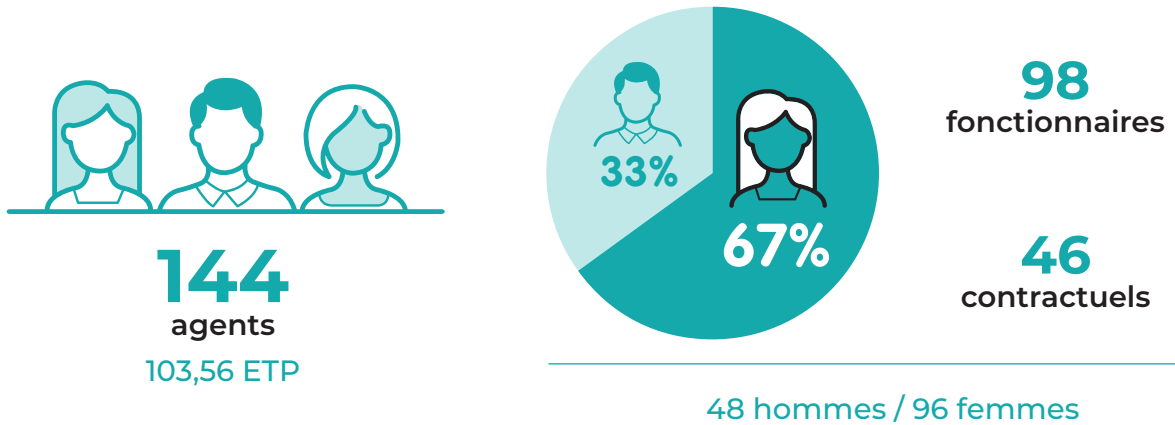
ORGANISATION



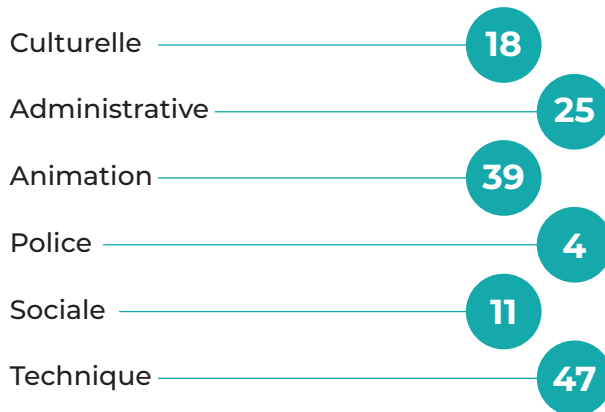
ORGANIGRAMME



RESSOURCES HUMAINES



RÉPARTITION PAR FILIÈRE



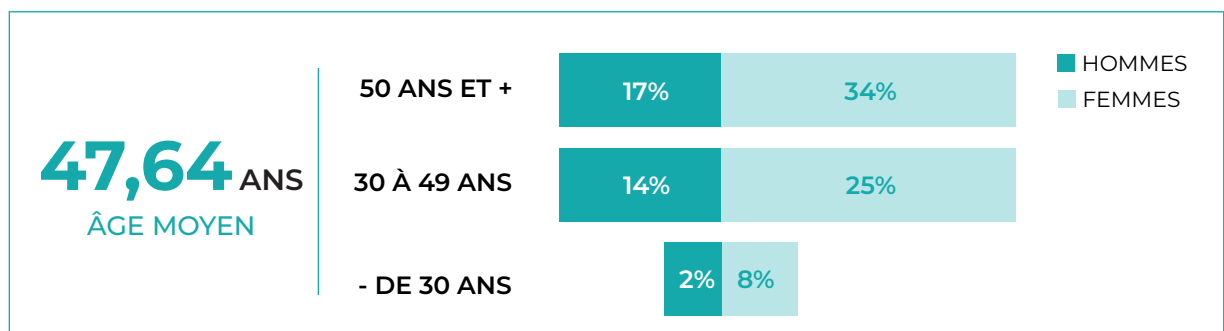
RÉPARTITION PAR CATÉGORIE

A
6 agents
4,17 %

B
27 agents
18,75 %

C
111 agents
77,08 %

PYRAMIDE DES ÂGES DES AGENTS SUR EMPLOI PERMANENT



FINANCES

UN BUDGET MAÎTRISÉ SOUS LE SIGNE DE LA SOLIDARITÉ

- La ville a été contrainte de recourir au levier fiscal
- Pas de recours à l'emprunt
- 1,5 millions d'euros d'investissement
- 1,18 millions d'euros de dépenses d'équipement
- 9,28 millions d'euros de dépenses réelles totales



14,17 M€ **12,23 M€**
de budget total de budget réel

2 920 990,50 €
d'encours de dette

INVESTISSEMENT

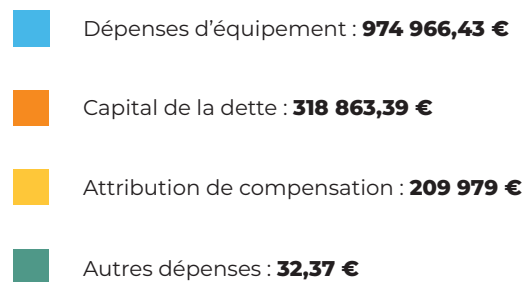
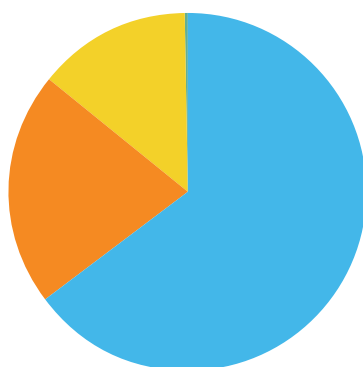
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT RÉALISÉES EN 2023 :

- **1 184 945,43 €** en dépenses réelles
- Restes à réaliser : **1 063 246,15 €**

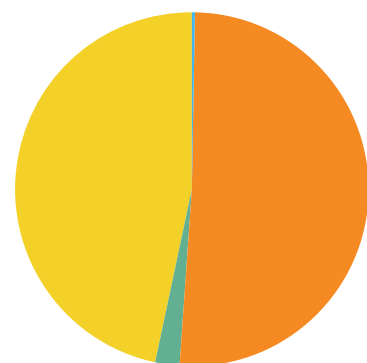
PRINCIPALES DÉPENSES :

- Matériels et mobiliers scolaires : **82 180,05 €**
- Halte-garderie : **64 071,55 €**
- Eclairage public : **234 172,60 €**
- Aménagement espaces verts et environnement (Bords de Seille) **213 896,78 €**
- Réhabilitation de l'accueil périscolaire : **90 013,75 €**
- Travaux dans les groupes scolaires : **42 141,28 €**
- Voirie : **52 205,04 €**



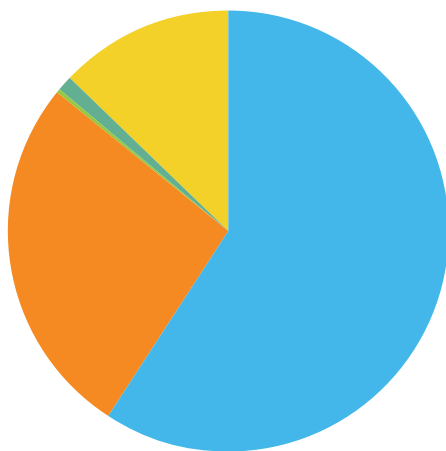
RECETTES D'INVESTISSEMENT

- Autres recettes : **5 920 €**
- Excédent d'investissement reporté : **574 527,13 €**
- Subventions : **25 418,11 €**
- FCTVA, TAM : **527 229,10 €**



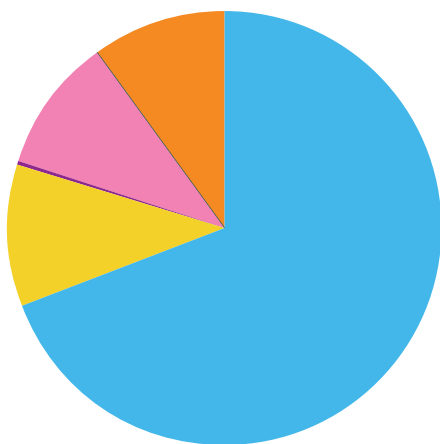
FONCTIONNEMENT

DÉPENSES RÉELLES



■	Charges de personnel 4 782 166,34 €
■	Charges à caractère général 2 154 054,21 €
■	Atténuation de charges, charges exceptionnelles, provisions 30 243,36 €
■	Charges financières + charges exceptionnelles 92 003,06 €
■	Autres charges de gestion courante 1 021 878,37 €

RECETTES RÉELLES



■	Fiscalité communale 7 259 001,10 €
■	Dotations et participations 1 131 906,34 €
■	Autres produits de gestion courante 4 457,53 €
■	Produits exceptionnels + produits financiers 1 071 124,39 €
■	Atténuations de charges 81 876,31 €
■	Produits des services et du domaine 1 023 313,05 €



MARLY

Hôtel de Ville
8 rue des Ecoles BP 30002
57151 MARLY CEDEX